



DOSSIER SENIORS

D'ici 2020, le Jura comptera plus de 32 600 personnes âgées de plus de 80 ans, soit 17 000 de plus qu'en 2007. Un véritable enjeu pour le département, que ce soit en termes de logement, santé, maintien à domicile... Malgré les politiques locales du vieillissement et les initiatives associatives, l'isolement et la précarité restent l'enjeu principal de nos aînés jurassiens.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA

La vie des aînés au cœur du Conseil départemental

Un département rural est-il synonyme de population âgée ? Que faire en cas de maladie ou d'incapacité à se déplacer ? Rester à son domicile ou entrer en établissement ? Qui prend en charge les différents frais ? Autant de questions que se posent nos parents ou grands-parents, avant d'avoir rencontré les professionnels mis à leur disposition par le Conseil départemental et, en premier lieu, les coordinatrices de CLIC (Centre Locaux d'Information et de Coordination gérontologique), guichet d'accueil où trouver les informations et conseils utiles relatifs aux problèmes du vieillissement et de ses conséquences.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Instaurée en 2002, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) peut être versée aux personnes de plus de 60 ans, vivant à domicile ou en établissement, afin de financer tout ou partie des dépenses liées à leur dépendance. Cette aide financière est destinée aux personnes âgées rencontrant des difficultés pour accomplir les gestes de la vie quotidienne comme se lever, s'habiller, faire sa toilette, manger et se déplacer. Après une visite de l'équipe médicosociale et la validation de l'évaluation du taux de dépendance par un médecin, les aides sont versées soit à la personne, soit à l'établissement d'accueil, selon le niveau de perte d'autonomie. Le nombre de bénéficiaires de l'APA dans le Jura est de 2 708 à domicile et 2 586 en établissement.

Les aides sociales aux personnes ne relevant pas de l'APA

Autre possibilité pour les personnes de 65 ans et plus encore autonomes : l'Aide Sociale est accordée pour favoriser le maintien à domicile en finançant, par exemple, des aides-ménagères, le dispositif de téléalarme ou encore la livraison de repas à domicile. Ces aides sont attribuées sous conditions de ressources et aux personnes ne relevant pas de l'APA. En établissement, le Département peut également aider les personnes à faibles revenus à financer leurs frais d'hébergement. Le Conseil départemental n'apporte pas que des aides financières : les professionnels du service Personnes Âgées assurent également un accompagnement social des personnes, ainsi que le suivi administratif des dossiers.

Un numéro de téléphone unique pour les CLIC :
09 69 39 40 39 - clicjuraseniors@jura.fr

Hélène Pellissard :

"Priorité au maintien à domicile"

Le conseil départemental du Jura est chef de file sur les politiques sociales, notamment l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et le financement des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Le point avec Hélène Pellissard, vice-présidente en charge des affaires sociales.

Aujourd'hui, dans le Jura, on constate un vieillissement de la population, accompagné d'une augmentation de la dépendance, avec des conséquences indéniables sur les coûts. Est-ce l'enjeu principal ?

En effet, la population vieillit dans le Jura, avec 30 % de la population qui aura plus de 60 ans dans les années à venir. C'est un premier constat. Mais restons optimistes : on vit mieux et en bonne santé dans le Jura. En revanche, la vraie dépendance arrive à partir de 85 ans. Nos missions sont d'assurer que les personnes âgées de plus de 85 ans vivent dans des conditions sociales de bonne qualité. Et cela en maintenant des centres-bourgs en bon état, une présence médicale et des commerces dans les communes.

L'objectif est donc de favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible ?

Absolument, le maintien à domicile et l'autonomie sont les solutions les plus économiques pour tout le monde, pour l'individu comme pour la société. Quand la dépendance évolue, intervient alors l'aide à domicile ou le placement en EHPAD.

Les besoins de places en EHPAD sont grandissants. La création de nouveaux EHPAD est-elle en projet ?

Le taux d'EHPAD dans le Jura est le meilleur de la région Bourgogne-Franche-Comté. Pour le moment, nous ne prévoyons pas d'augmenter le nombre de lits. Nous souhaitons, au conseil départemental, mettre l'accent sur les logements adaptés. Dans le plan départemental de l'habitat apparaissent 17 pôles où il est possible de créer des logements adaptés, à proximité des commerces. Mais c'est ce qui est le plus difficile d'expliquer aux personnes âgées : rester chez soi, mais sans être chez soi, en déménageant. Et cela avec un coût compatible avec les revenus modestes.

La création de logements adaptés est souvent à l'initiative de communes, intercommunalités, ou d'offices publics de l'habitat. Comment le département peut intervenir à ce niveau ?

En rencontrant les différents protagonistes, en mettant en réseau tous les services. Mon idée est de favoriser le maintien à domicile, en s'appuyant sur trois piliers : la présence médicale, l'aide à domicile et la présence de commerces et services.

Pourtant, avec le regroupement des hôpitaux, on constate l'éloignement de l'offre de soins, tout comme la disparition de certains services publics...

Effectivement, mais nous pouvons favoriser la création de maisons médicales, de pôles de santé, attirer de nouveaux médecins, travailler sur l'offre de soins... Quant aux commerces, là aussi il faut favoriser le regroupement au sein de pôles.



Concernant l'aide à domicile, le CODERPA du Jura propose la création d'un service public de l'aide à domicile. Quelle est votre position sur cette question ?

Qu'il y ait une émulation et une concurrence entre les entreprises privées, je trouve cela positif. Les salariés dans le secteur privé font très bien leur travail, c'est un faux problème. Pour moi, le vrai problème est celui d'un même tarif horaire pour une heure à Lons-le-Saunier, comme une heure aux confins du Jura. Nous allons aider les structures qui interviennent dans les zones rurales et jouent le jeu de la ruralité.

Avec des besoins croissants, et la part de l'État qui diminue, comment résoudre l'équation financière au conseil départemental ?

Pour l'APA et le RSA, l'État nous donne les directives, et nous payons. Il y a un différentiel d'au moins 10 millions d'euros pour l'APA, et ce sont les Jurassiens qui financent ces politiques d'État.

Si l'objectif est de vivre plus longtemps en bonne santé, quelle place pour la prévention ? Car on a l'impression qu'on est davantage dans le soin et le curatif...

De 60 à 85 ans, la prévention est en effet primordiale, et passera donc par une prise en charge médicale. Ce qui implique de lutter contre la diversification médicale. Nous avons également un bon tissu associatif. Ce qui nécessite d'accepter de continuer de sortir, de faire du sport, garder le lien social...

Propos recueillis par C.G.

Berthaud
assurances

Expérience et confiance, c'est là notre différence

Eric Berthaud et son équipe
vous souhaitent
une excellente année 2016

LONS-LE-SAUNIER
29, Avenue Thurel - 39000
Tél. : 03 84 24 35 08

contact@assurancesberthaud.com

CHAMPAGNOLE
62, Avenue de la République - 39300
Tél. : 03 84 52 05 11

**Vous vivez seul(e) - Vous êtes handicapé(e)
Vous redoutez LE MALAISE - LA CHUTE...
Vous désirez une intervention
de proximité immédiate ?**

JURA ASSISTANCE SENIORS

Christian CLEMENT
Consultant
39210 MONTAIN



TÉL. 06 15 51 30 60

- Concepts de Téléassistance
FIXES et MOBILES
- AVEC ou SANS abonnement
 - Installation et SAV
- Clefs de domicile en conciergerie
- Devis gratuit sans engagement

En partenariat avec



Santé - Les ateliers mémoire, pour "dédratiser les pertes de mémoire"

Depuis 2011, le Programme de préservation de l'autonomie des personnes âgées (Programme PAPA) déploie notamment des actions de prévention sur la mémoire en Franche-Comté. Présentation avec Charlotte Cordelier, coordinatrice du projet dans le Jura.



Financé depuis 2011 par le Gie IMPA (ingénierie maintien à domicile des personnes âgées, regroupant la Carsat BFC, MSA FC, et RSI FC), l'Agence régionale de santé de Franche-Comté et la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), le Programme PAPA soutient et déploie des actions de prévention santé sur toute la région. Chaque année, plus de 200 actions de prévention, conviviales et ludiques, sont pilotées par le Gie IMPA autour de différents thèmes, mobilisant plus de 4 500 bénéficiaires. Ces actions sont proposées sous la forme de conférences, ateliers ou groupes de parole. Offre de prévention de proximité, le programme vise à soutenir la qualité de vie et l'autonomie des personnes retraitées dans la région. Il s'adresse aux personnes de plus de 55 ans vivant à domicile, fragilisées par des difficultés sociales (isolement notamment), des situations de rupture ou d'événements déstabilisants (veuvage récent, déménagement, divorce...). En décembre dernier, le cycle 2015 du Programme PAPA arrivait à son terme dans le Jura, avant une nouvelle programmation qui devrait commencer début 2016. Six ateliers et une conférence ont été proposés sur le thème de la mémoire, à Moissy, Champagnole, Moirans-en-Montagne, Lons-le-Saunier, Poligny, Thoirrette, Viry et

Saint-Amour, comprenant chacun une dizaine de séances. "Ces ateliers ont avant tout une vocation préventive, en amont de pathologie. Ils servent à rassurer, dédramatiser les pertes de mémoire normales à cet âge-là", explique Charlotte Cordelier. Ouverts à tous, ces ateliers ludiques, articulés autour de jeux, et moyens mnémotechniques, peuvent être intégralement financés pour certains participants. "Mais quand on s'engage, c'est jusqu'au bout des séances. Il y a un travail de progression important à suivre, prévient la coordinatrice. Les retours sont extrêmement positifs. Bien souvent, les participants souhaitent repartir sur une autre thématique." En marge, il y a aussi les rencontres, le lien social qui se crée. Tant et si bien que parfois les participants se retrouvent pour créer un groupe qui perdure dans la commune.

L'appel à projet auprès des promoteurs (associations de prévention de la santé, CCAS...) pour 2016 s'est clôturé le 18 décembre dernier, et des projets variés ont été soumis au Gie IMPA. Il est donc d'ores et déjà possible de s'inscrire pour la programmation 2016.

Contacts : Charlotte Cordelier, 03 84 47 21 75. Thématiques des ateliers : santé globale, nutrition, mémoire, équilibre et prévention des chutes, sommeil, aide aux aidants.

EN BREF

Tablette numérique : Prodesa teste deux ateliers d'initiation

A l'heure de la tablette électronique, nombre de seniors, qui s'interrogent à la fois sur son utilité et sur son usage, trouveront des réponses lors de ces sessions organisées dès le 8 janvier dans les locaux de Prodesa. Les dynamiques Laurence Lefèbvre et Emilien Brantus sont à l'origine de cette initiative qui affiche d'ores et déjà complet. Le jeudi à Lons, le vendredi à Saint-Amour, les premiers volontaires



pourront assister à 12 séances de chacune 1 h 30 pour apprendre à maîtriser cet outil qui sera mis gratuitement à leur disposition par Prodesa, "grâce aux subventions que nous avons obtenues des Caisses de Retraite telles que RSI, MSA et CARSAT", insiste Emilien. Gymnastique de l'esprit, découverte des techniques modernes, curiosité, besoin de communiquer... Peu importe les raisons, les techniques modernes permettent aux familles dispersées de se retrouver par l'intermédiaire du clavier ou autour de la "cam", encore faut-il savoir s'en servir... Les modules iront progressivement du choix du matériel à acquérir, de sa découverte à son utilisation simple, à savoir prendre une photo, à commander un article, à naviguer sur la toile, à télécharger des applications... Et si cela ne suffisait pas, les deux dernières séances seront "sur-mesure", c'est-à-dire que les deux animateurs répondront aux demandes particulières des participants afin qu'ils repartent parfaitement au point. "Simple, ludique mais utile", après chacun des douze modules, les participants répondent à la question suivante : "Suis-je capable d'utiliser seul(e) ma tablette ?" B.W.

Lancement de la Communauté des aidants sur Facebook

Lancé par le groupe de protection sociale Malakoff Médéric, la Communauté des Aidants fait son apparition sur Facebook. Un espace d'entraide et d'échanges, parce qu'à tout âge, on peut se retrouver aidant d'une mère, d'un grand-père, d'une sœur ou d'un frère, d'un voisin âgé... La Communauté des aidants a vocation à rassembler tous ces profils d'aidants autour d'une même aspiration : échanger, s'informer mais aussi se divertir pour mieux s'entraider. La Communauté privilégie l'esprit participatif et donne la parole aux aidants. Ils peuvent s'informer, évoquer leur quotidien, leurs réussites, leurs difficultés, leurs doutes, et partager les astuces qui facilitent la vie.

Quelles sont les aides à l'adaptation au logement ?

L'adaptation du logement au vieillissement peut vite s'avérer coûteuse pour des personnes âgées aux revenus modestes. Jura Habitat met en place un programme spécifique pour accompagner les seniors dans leur projet.

Adapter le logement des personnes âgées ou handicapées pour favoriser leur maintien à domicile est un enjeu clé au regard des évolutions socio-démographiques de notre département. Mais comment adapter son logement pour mieux se déplacer ? Comment adapter la salle de bains et la cuisine pour permettre un usage sécurisé et plus facile ? Quel revêtement de sol choisir pour éviter de glisser et chuter ? Quel mode de chauffage pour un meilleur confort et des charges moins élevées ? Quelles sont les aides dont on peut bénéficier ? Autant de questions que de nombreuses personnes âgées aux ressources modestes peuvent se poser. L'association Jura Habitat accompagne les Jurassiens dans leur projet de rénovation, et met en place des aides spécifiques pour les seniors souhaitant adapter leur logement au vieillissement et/ou au handicap. Plusieurs outils sont mis en place dans le cadre de ce programme de maintien à domicile.

- **Le diagnostic autonomie.** Pour inciter les personnes retraitées à s'engager dans des programmes de travaux d'adaptation de leur logement, Jura Habitat réalise à la demande des caisses de retraite des diagnostics autonomie pour apporter conseils et aide à la décision. Une majorité des programmes concerne l'adaptation de la salle de bain avec remplacement de la baignoire par un bac à douche extra-plat, WC surélevé, barre d'appui...
- **Des missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.** Jura Habitat réalise également des missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et mobilise l'ensemble des partenaires techniques et financiers : subventions de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), du conseil départemental, des caisses de retraite...
- **Quelles aides pour quels travaux ?** Adaptation des sanitaires, adaptation du mode de chauffage, installation d'un siège monte-escalier, d'une plate-forme élévatrice ou d'un ascen-



seur dans un immeuble collectif. Mais aussi travaux de réduction de seuil, d'élargissement de porte, de pose de revêtements de sol antidérapant, de remplacement de fenêtre et poses de volets roulants électriques... Chaque situation fait l'objet d'une étude personnalisée afin de déterminer les aides possibles et le financement le mieux adapté : visite à domicile, évaluation des besoins, conseils techniques, définition du programme de travaux, évaluation des coûts de travaux... Jura Habitat peut également s'occuper de la mise en relation avec les entreprises intervenant pour les travaux, et effectuer le dépôt et le suivi des dossiers auprès des financeurs jusqu'à la fin des travaux.

Quelques chiffres

- 200** ménages accompagnés
- 140** visites conjointes Jura Habitat / Maison départementale des personnes handicapées
- 7 300** euros : montant moyen des travaux
- 4 200** euros : montant moyen des subventions